



Contre- indication pour le maquillage permanent et microblading

- **Acné**, eczéma, chéloïdes (cicatrices hypertrophiques), neurodermatite et grains de beauté dans la zone à traiter.
- **Asthme**
- **Maladies dermatologiques évolutives**, maladies infectieuses, poussée d'acné
- En prenant de **l'isotrétinoïne (Accutane)**, nous renouvelons la peau et ainsi le processus de guérison est accéléré. En conséquence, la peau se détache plus rapidement et empêche ainsi le pigment de rester dans la peau. On devrait attendre au moins 6 mois (mieux 12 mois) après le traitement à est terminé avant de pouvoir effectuer un maquillage permanent.
- **Allergies** à la lidocaïne, à la benzocaïne, à la prilocaïne, à la tétracaïne ou à l'adrénaline
Le traitement peut être effectué sans anesthésie
- **maladies auto-immunes**(sclérose en plaque,lupus,sclérodermie)
On ne peut pas généraliser dans certains cas, le traitement peut déclencher une poussée de la maladie.Il est impératif que vous discutiez d'abord avec votre médecin.
- **Médicament anticoagulant** (aspirine ,marcumar, heparin (injection de thrombose) ou similaire)
La prise de ces médicaments peut entraîner une augmentation des saignements pendant le traitement et ralentir la cicatrisation subséquente,ce qui rend une cicatrisation parfaite et la fixation de la couleur dans la peau presque impossibles.
Ces médicaments ne doivent pas être pris 72 H avant le traitement !
- **Trouble de la coagulation sanguine (hémophilie)**Il en résulte un saignement accru, ce qui rend le travail et la implantations des pigments de couleur dans la peau presque impossible. La cicatrisation est perturbée, ce qui a pour conséquence que la couleur ne reste pas uniformément dans la peau.
- **Botox** doit être effectué au moins 4 semaines avant le rendez-vous pour le maquillage permanent
- **Diabetes mellitus** - provoque une cicatrisation retardée -
La couleur ne reste pas uniforme et correctement dans la peau
- **Épilepsie**
- **Personnes porteuses d'une prothèse cardiaque**
- **Maladies infectieuses** - Hépatite,SIDA, herpès chronique,
- **Cortisone** (orale ou intraveineuse)
La cortisone amène la peau à devenir très mince et doit se régénérer en premier lieu.Un Maquillage permanent doit donc être administré au plus tôt 8 semaines après la fin du traitement, ce qui est la seule façon de garantir un résultat durable.
- **Kératose pilaire (peau de frottement)** Il s'agit d'un trouble de la kératinisation de la peau, reconnaissable à des papules blanches ou rougeâtres et à une augmentation de la desquamation des zones cutanées concernées. Si cela se produit au niveau des sourcils, il faut s'abstenir de traiter, car le pigment de couleur ne tiendra pas bien dans ce cas.
- **Les cicatrices** soulevées comme le **chéloïde**
- **Rosacée** - peau très mince avec des vaisseaux sanguins fins et significativement élargis
Un saignement excessif se produit pendant le traitement qui dilue les pigments de couleur
Le résultat sera faible
- **Grossesse et allaitement**